

Unité contre l'autoritarisme et la répression de la jeunesse ! POUR UNE ÉCOLE DE LA LIBERTÉ, NON DE LA SOUMISSION !

L'offensive globale du gouvernement contre l'Enseignement public, la jeunesse, et les personnels enseignants se poursuit. Le "Choc des savoirs" en est la partie la plus visible. Ce "tri" des élèves avec la mise en cause du droit à l'enseignement, s'accompagne d'une intensification de la répression de la jeunesse et de la caporalisation des personnels.

Ainsi la "grande concertation sur le respect de l'autorité au sein de notre jeunesse", à laquelle N. Belloubet, le 3 mai, invité les syndicats est un des aspects de cette offensive.

VIOLENCE DE LA JEUNESSE OU MINEURS EN DANGER ?

Cette "concertation" est cadrée par le discours de Macron évoquant un "*processus de dé-civilisation*" (thème emprunté à l'extrême droite) et ceux véhéments du Premier ministre à Vitry Chatillon contre la jeunesse annonçant des mesures ultra répressives. Cela, alors que la jeunesse subit de plein fouet les conséquences de l'exploitation capitaliste (conditions de travail, salaires, chômage, dégradation de l'environnement...) et les conséquences de la politique scolaire de Macron qui renforce la sélection et développe l'embrigadement de la jeunesse (SNU, classes défenses, uniformes...).

Le gouvernement fait porter à la jeunesse le poids d'un certain nombre de faits tragiques. Or, les chiffres du ministère de la Justice ne révèlent pas une hausse de la violence imputable aux jeunes, bien au contraire. Par contre, le nombre de mineurs en danger est lui en nette hausse, victimes des politiques publiques : Protection de l'enfance et prévention sont exsangues ; la justice des mineurs ne cesse d'être durcie, la prison se substitue à l'éducation.

Et les nouvelles mesures de destruction de l'Enseignement public vont aggraver considérablement la situation.

- Diminution des postes d'enseignants et de personnels (CPE, AED, AESH, infirmières, médecins scolaires), attaques contre le métier, les garanties collectives (réforme Attal du recrutement et de la formation ; réforme Guerini de la Fonction publique) ; nouvelles restrictions budgétaires ;
- Réformes qui nient le droit aux études pour tous (choc des savoirs, tri des élèves, réforme de l'enseignement professionnels, Parcoursup...)
- Graves mise en cause des libertés démocratiques, (liberté d'expression, de manifestation...) ; des libertés académiques à l'université...

Ainsi, le "choc des savoirs", le tri des élèves... vont accentuer la concurrence entre les jeunes. La destruction du groupe classe va brouiller tous les repères. La course aux résultats (avec les évaluations imposées) va générer un stress permanent.



« AUTORITARISME » ET EMBRIGADEMENT DE LA JEUNESSE

L'"autorité", pour Macron et son gouvernement, est synonyme de répression (des lycéens protestant devant leur lycée, des étudiants et de tous ceux qui manifestent pour l'arrêt de la barbarie à Gaza...).

N. Belloubet, qui prétend ne pas confondre "autorité" et "autoritarisme", reprend en fait les directives de Macron et Attal, qui toutes vont dans le sens d'ordonner, interdire, sanctionner...

La concertation engagée par N. Belloubet vise à masquer les dégâts provoqués par les contre réformes, dégâts que les enseignants devraient réparer.

Dans ces conditions, comment comprendre que les directions syndicales puissent participer à cette opération de relations publiques qui légitime Macron, lui permettant de mettre en œuvre sa politique autoritaire, de renforcer la violence contre les jeunes ?

Comment comprendre qu'ayant participé, le 3 mai, à cette concertation visant à mettre au pas la jeunesse, les directions syndicales puissent se rendre à l'audience du 15 mai annoncée par Belloubet ?¹ Et comment comprendre qu'elles aient accepté, le 6 mai, "*les discussions sur la réforme de la formation initiale et des concours censée entrer en vigueur dans quelques mois*".* Car pour mettre en œuvre le "*choc des savoirs*", "*l'école du futur*" de Macron et pour mettre au pas la jeunesse, il faut modifier le métier, recruter et former des enseignants réduits à exécuter une méthode imposée, avec un manuel imposé, selon une progression uniforme. Cela nécessite de s'attaquer aux garanties statutaires, en lien avec le projet de réforme du statut de fonctionnaire annoncé par le ministre Guerini.

UNE ISSUE POUR LE COMBAT

Ce dont a besoin la jeunesse, c'est d'une école dotée de tous les moyens nécessaires pour qu'elle puisse se construire un avenir. C'est d'un enseignement dont l'objectif est l'acquisition de savoirs disciplinaires et de méthodes permettant la formation d'un esprit critique, libre, et non soumis.

Cela implique de commencer par mettre en avant des revendications claires : **retrait des projets Macron de "dressage" des jeunes, retrait du projet de réforme du recrutement et de la formation des enseignants, retrait du projet de loi Guerini qui veut s'attaquer au statut des fonctionnaires...**

Exiger l'abrogation des décrets et arrêtés sur le choc des savoirs, c'est refuser toute discussion sur sa mise en œuvre et non quémander un autre "dialogue social" avec les ministres de Macron. Combattre cette politique implique la rupture immédiate avec ce gouvernement, le boycott de toutes les réunions et structures de dialogue social.

C'est sur ces bases que doit se construire l'unité des syndicats et personnels dans l'action sur l'objectif d'infliger une défaite à Macron II est encore temps de centraliser les mobilisations contre le gouvernement en organisant une manifestation nationale de tous les personnels de l'Enseignement public en direction du ministère.

PSEUDO CONCOURS et FORMATION D'ENSEIGNANTS AUX ORDRES

Dès 2023, Macron annonçait vouloir "*changer complètement le système de recrutement des enseignants*". En septembre Attal présentait aux syndicats trois scénarios. Les concertations se sont ensuite poursuivies, et lors de la réunion du 6 mai, Belloubet confirmait le projet rendu public le 22 mars² : concours à bac +3 pour les PE, PLC, CPE, PEPS. En M1, les lauréats au concours devront un engagement de 5 ans ; ils percevront une indemnité de 900 € comme "stagiaires alternants" (avec 37,5% de l'horaire en stage d'observation/pratique accompagnée) et ne seront *fonctionnaires stagiaires* qu'en M2, avec un service d'enseignement à 50% en responsabilité, rémunérés 1800€ (+ les autres travaux nécessaires à la validation du master) ! **Ce système qui met ouvertement en cause les règles statutaires donne un avant-goût de la réforme du statut de fonctionnaire annoncée par Guerini !** Le projet de décret modifiant le statut des agrégés pour déconcentrer la gestion de ces personnels va dans ce sens³.

En L2 et L3, une grande partie du volume horaire de la licence disciplinaire serait absorbée par un référentiel défini par le ministère de l'EN qui imposera ses exigences. (Les associations d'historiens et géographes dénoncent "*l'indigence des programmes*" préparant au CAPES, et l'oral "*d'entretien d'embauche*"...).**

C'est une véritable déqualification qui est ainsi annoncée. Macron veut des enseignants aux ordres, la fin de toute véritable liberté pédagogique, en lien avec la labellisation des manuels, les nouveaux programmes incluant une part importante de prescriptions pédagogiques, des repères annuels, voire des contenus en contradiction avec les consensus scientifiques (cf. en histoire géo, l'étude du 49.3 "*pour éviter les blocages parlementaire*" **).

Ces pseudo-concours s'articulent avec le projet de réforme Guerini qui dit réfléchir à des concours régionaux renforçant la destruction du cadre national de l'Enseignement public et des garanties statutaires.

Unité pour exiger le RETRAIT pur et simple du projet de recrutement et de formation du gouvernement !
Face à ce plan global de destruction de l'Enseignement public national, du métier et des garanties statutaires, c'est un combat d'ensemble qu'il faut organiser dans l'unité, contre Macron et son gouvernement.

** <https://www.aphg.fr/> / et <https://www.cafepedagogique.net/2024/02/02/emc-les-nouveaux-programmes-ressemblent-aux-anciens/>

Du 13 mai au 4 juin, les syndiqués SNES-FSU sont invités à s'exprimer pour décider de l'orientation du syndicat (élection du bureau départemental, à la CA académique (et à la CA nationale) :

POUR UNE ORIENTATION QUI METTE EN ÉCHEC LE GOUVERNEMENT : VOTEZ pour la liste ÉMANCIPATION

¹ cf le courrier intersyndical adressé à la ministre Belloubet : <https://www.sudeducation.org/communiqués/courrier-intersyndical-2/>

² Cf. *Écoles normales du XXI siècle* : <https://www.cafepedagogique.net/wp-content/uploads/2024/03/Ecoles-normales-du-XXIe-siecle.pdf>

³ <https://www.snes.edu/ma-carriere/carriere/deconcentration-de-la-gestion-des-carrieres-des-professeur%c2%b7es-agrege%c2%b7es/>